



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 214 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la Commission scolaire de Sorel-Tracy et la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu font face à une augmentation importante de leur population respective, scolaire et citoyenne;

ATTENDU QUE selon les statistiques du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR), il manquera deux classes pour l'année 2015-2016 et trois classes pour l'année 2017-2018 à l'École Saint-Roch;

ATTENDU QUE le projet d'agrandissement consiste à ajouter deux classes, une classe science et technologie, un gymnase et une bibliothèque;

ATTENDU QUE des accommodements temporaires occasionnent plusieurs problèmes;

ATTENDU QUE ces besoins différents, mais communs à plusieurs égards, ont entraîné l'élaboration d'un partenariat opérationnel et financier pour répondre aux besoins des parents et élèves de l'École Saint-Roch et des citoyens de la municipalité;

ATTENDU QUE nous considérons le projet d'agrandissement de l'École Saint-Roch comme la « pierre angulaire » du développement durable de notre communauté;

ATTENDU QUE sans l'agrandissement de l'école, il y aura à très court terme des impacts sociaux, économiques et environnementaux néfastes;

ATTENDU QUE le coût estimé pour la municipalité est de 688 000 \$ en considérant une subvention du MEESR de 323 000 \$;

ATTENDU QUE le coût estimé total pour la commission scolaire et la municipalité est de 4 252 000 \$;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, citoyennes et citoyens du Québec, réclamons au gouvernement du Québec :

- De considérer prioritaire la demande de subvention pour ce projet;
- De permettre la réalisation de l'agrandissement de l'École Saint-Roch en accordant dans les meilleurs délais la subvention de 323 000 \$ du MEESR.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Rochon, député de Richelieu

2015/06/10
Date de signature de l'extrait